



## Les inégalités environnementales de santé, une illustration des injustices socio-spatiales face aux dégradations de l'environnement

**Virginie Chasles**<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup> Université Jean Monnet, Saint-Etienne, France

<sup>2</sup> UMR 5600 Environnement Ville Société

E-mail: [virginie.chasles@univ-st-etienne.fr](mailto:virginie.chasles@univ-st-etienne.fr)

La mise en évidence d'inégalités de santé est ancienne. D'abord abordées sous l'angle social, et ceci dès le 19<sup>ème</sup> siècle, la contribution de l'environnement à certaines d'entre elles a été, quant à elle, mise en lumière plus récemment. C'est le mouvement de Justice Environnementale qui, à partir des années 1980, va dénoncer des situations d'injustice vis-à-vis des nuisances environnementales (exposition à la pollution, proximité de sites pollués ...) et rendre visibles des inégalités de santé qui, jusqu'alors, étaient dans l'ombre des inégalités sociales de santé. L'objectif de cette présentation sera donc d'abord de montrer dans quelle mesure l'inégale exposition aux dégradations environnementales (pollutions, nuisances, dérèglement climatique) contribuent à la dégradation de la santé et au creusement des inégalités. En effet, loin de rendre les humains égaux face à un danger commun, les dégradations et changements environnementaux contribuent à creuser les inégalités sociales de manière générale, et les inégalités de santé en particulier. Les dommages environnementaux s'avèrent donc inégalement répartis entre les groupes sociaux, les plus modestes étant toujours les plus vulnérables. Cet impact socialement différencié ne dépend pas simplement de l'intensité des « stressseurs » environnementaux auxquels les individus sont soumis, mais aussi de la reconnaissance sociale dont ils bénéficient. Ainsi, selon une démarche géoéthique, et en s'appuyant sur la Théorie de la Justice de John Rawls, il s'agira aussi de montrer que les inégalités environnementales de santé résultent pour l'essentiel d'injustices liées à l'inégale valeur accordée aux individus au regard de leur assignation à une classe sociale marginalisée et/ou à un groupe racisé. C'est ce que donnent à voir, par exemple, ce que le géographe Edward W. Soja appelle les « discriminations localisationnelles ». Traiter des inégalités environnementales de santé apporte ainsi un éclairage pertinent pour saisir les enjeux sociaux et environnementaux auxquels sont confrontées les sociétés et révéler les injustices socio-spatiales qui les sous-tendent.

### **Mots-clés :**

inégalités environnementales de santé, injustice socio-spatiale, inégalité des chances

### **Biographie :**

Virginie Chasles est professeure de géographie à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne. Membre de l'UMR Environnement Ville Société, ses travaux les plus récents interrogent les liens entre la santé et les injustices environnementales, et plus particulièrement l'impact sanitaire et social des inégalités d'exposition aux dégradations environnementales (pollutions). Ses principaux terrains de recherche se situent en France (perception des risques pour la santé des héritages post-industriels dans le bassin stéphanois) et en Inde (impact sur la santé des activités de démantèlement de navires). Elle a récemment co-dirigé l'ouvrage *Ce que les injustices font à la santé. Enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux* (Editions EAC, 2024).